

TD N° 01
Marché des capitaux

Exercice 1 :

La Banque d'Algérie informe les établissements de crédit agréés qu'une opération d'injection de liquidité, par voie d'adjudication à l'américaine, aura lieu sur le marché interbancaire le jour J.

Le montant total à adjuger est de 2 000 000,00 DA et la limite du taux d'intérêt est fixée à 1,75%.

Les informations relatives aux soumissions des établissements intéressés sont communiquées à la Banque d'Algérie comme suit :

	CPA	BADR	BDL	BEA	BNA	SG
1,50 %	85 670,00	-	-	-	-	78 650,00
1,75 %	95 670,00	96 020,00	95 320,00	87 890,00	88 320,00	83 320,00
2,15 %	75 000,00	75 350,00	74 650,00	74 670,00	75 780,00	62 650,00
2,35 %	87 760,00	88 110,00	87 410,00	75 000,00	74 350,00	75 410,00
2,70 %	90 750,00	91 100,00	90 400,00	89 750,00	91 250,00	78 400,00
2,80 %	63 750,00	64 100,00	63 400,00	67 350,00	55 210,00	51 400,00
3,05 %	49 880,00	90 230,00	89 530,00	95 000,00	98 740,00	77 530,00
3,15 %	51 460,00	71 810,00	71 110,00	76 750,00	71 000,00	59 110,00
3,55 %	23 250,00	63 600,00	62 900,00	65 880,00	64 750,00	50 900,00
3,75 %	47 560,00	47 910,00	47 210,00	51 250,00	46 250,00	35 210,00

TAF :

1. Calculer les montants adjugés aux banques sélectionnées.
2. Calculer le taux moyen de placement des liquidités.
3. Calculer le taux d'acquisition des liquidités par les banques BDL et BEA.
4. Calculer les montants remboursés par les banques BADR et BNA.

Exercice 2 :

Les données d'une opération de redistribution de liquidités par la Banque d'Algérie et par voie d'adjudication à la hollandaise sont présentées dans le tableau ci-dessous. La Banque d'Algérie a fixé le taux marginal de refinancement à 4,25% et la valeur de la proportion de répartition de l'offre restante à 0,825.

Les quantités demandées par les établissements de crédits sont indiquées en pourcentage du montant global adjugé.

	CPA	BADR	BDL	Quantités cumulées
4,65 %	(7,50 %)	(7,75 %)	(7,00 %)	11 125,00
4,55 %	-	(8,00 %)	(7,25 %)	18 750,00
4,45 %	(9,25 %)	(9,00 %)	-	27 875,00
4,35 %	(9,50 %)	(8,75 %)	(9,50 %)	41 750,00
4,25 %	(7,00 %)	(6,00 %)	(7,00 %)	51 750,00
4,15 %	(6,75 %)	-	(6,75 %)	58 375,00

TAF :

1. Calculer le montant global adjugé par la Banque d'Algérie.
2. Calculer la quantité de liquidités perçue par chaque banque.
3. Calculer le montant remboursé, à terme, par chaque banque.